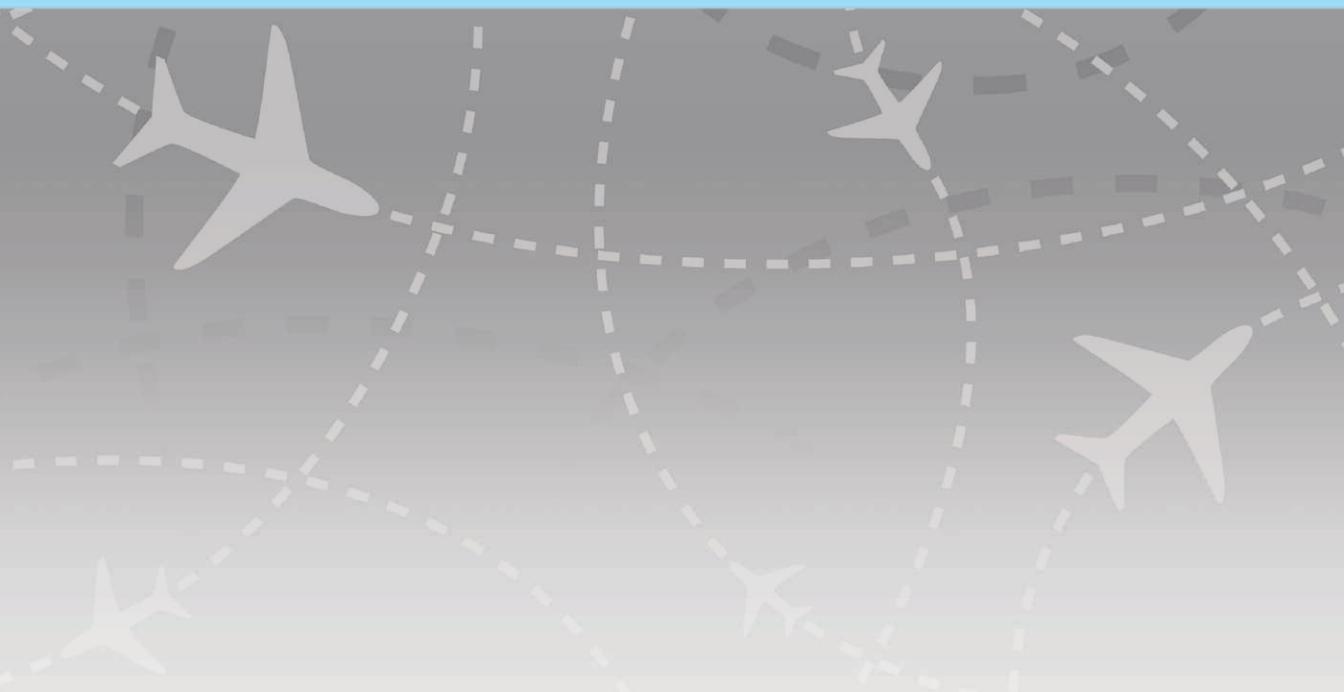




## RAPPORT ANNUEL **2012-2013**

AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU  
NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.







L' Autorité aéroportuaire  
du nord du **Nouveau-Brunswick** inc.

Northern **New Brunswick**  
Airport Authority Inc.

## MISSION ET VISION

MISSION – Offrir une gamme de services  
aéroportuaires accessible, sécuritaires,  
fiables et rentables.

VISION – Devenir une autorité aéroportuaire  
de premier plan dans le nord du  
Nouveau-Brunswick.

# SALUTATIONS DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Le Nord du Nouveau-Brunswick fait face à de nombreux défis, et sa population et ses collectivités ont atteint la croisée des chemins. Les choix que nous faisons aujourd'hui seront déterminants pour notre avenir. Devant ces temps difficiles, le conseil d'administration et la direction de l'Autorité aéroportuaire du nord du Nouveau-Brunswick ont trouvé des moyens de faciliter l'accès aux marchés miniers situés à l'extérieur de notre région, autant pour les possibilités d'emplois qu'ils présentent que pour le potentiel d'affaires qu'ils offrent à nos entrepreneurs. Il était tout aussi important d'améliorer l'accès à des vols en partance comme à destination de notre région afin d'appuyer les industries du tourisme, de la vente au détail et des finances parmi bien d'autres. Notre aéroport, qui en a la capacité, sera une composante essentielle de la réussite de notre région en cette période d'incertitude économique.

Au cours de la dernière année, nous avons connu une augmentation des services aériens avec l'arrivée de Pascan Aviation, qui a commencé à offrir cinq vols par semaine vers Wabush en novembre. Encouragé par le soutien qu'il a reçu de la collectivité, le transporteur a ajouté trois nouvelles destinations à son offre en mars : Saint-Hubert (Montréal), Québec et les Îles de la Madeleine. Air Canada est depuis longtemps un partenaire du succès de l'Aéroport et continue d'offrir deux vols par jour vers Montréal.

Nous avons également réalisé d'autres projets figurant sur la liste de notre plan d'expansion de l'aéroport. En juillet dernier, NAV CANADA a publié les procédures RNAV (GPS) d'approche aux instruments par faible visibilité (LPV) dans son *Supplément de vol – Canada*. Selon ces procédures d'approche, le plafond minimal est abaissé de 100 pieds pour les appareils pourvus des bons instruments, ce qui se traduit par une réduction du nombre d'approches ratées et d'atterrissages interrompus. Nous avons également mené à bien notre étude d'impact sur l'environnement (EIE) en décembre, première étape que l'Autorité aéroportuaire se devait de terminer pour pouvoir aller de l'avant avec la phase de construction de son projet. Elle a ainsi pu présenter une proposition de financement aux gouvernements fédéral et provincial en février.

Le trafic de passagers et le mouvement d'aéronefs sont deux indicateurs solides de notre réussite. L'an dernier, 43 534 passagers ont transité par notre aéroport contre 43 425 l'année précédente, et on a dénombré 3 628 mouvements d'aéronefs l'an dernier, ce qui équivaut à une augmentation de 12,5 % par rapport à l'année d'avant. Les vols nolisés ont également connu une hausse considérable l'an dernier; en effet, on a compté 1 569 mouvements de ce type contre 1 293 l'année précédente. Ces chiffres témoignent de l'importance des marchés miniers au Labrador et dans le Nord du Québec.

Photos : Christopher Lovegrove



D'un point de vue financier, l'Autorité aéroportuaire poursuit sa croissance. Comme il s'agit d'une entité à but non lucratif, tous les excédents enregistrés sont réinvestis dans l'aéroport. Elle a d'ailleurs placé ses excédents des cinq dernières années dans un compte en fiducie et de réserve, puis elle a investi 100 000 \$ au cours du dernier exercice, pour un total général de 605 010 \$. L'Autorité aéroportuaire a l'intention d'utiliser ces fonds en vue d'obtenir du soutien pour le plan d'expansion de l'aéroport.

Compte tenu des réussites que nous avons connues au cours de la dernière année, nous voyons l'avenir de notre région d'un œil optimiste. Nous avons contribué à donner l'accès à des emplois et à des occasions d'affaires à l'extérieur de notre région, nous avons accueilli un nouveau transporteur aérien dans notre collectivité, le nombre de vols nolisés et commerciaux a augmenté, et l'exploration et la prospection aériennes se poursuivent. Nos entrepreneurs cherchent et saisissent des occasions à la suite de la fermeture des mines Xstrata, et nos travailleurs choisissent de rester dans la région avec leur famille et de se déplacer ailleurs au pays pour leur travail; ces types de décisions ont

des retombées économiques dont profite notre région. Nous ne sommes pas au bout de nos peines – loin de là –, mais, comme toujours, nous faisons preuve de résilience et de créativité dans les moments difficiles.

L'Aéroport régional de Bathurst est une infrastructure importante pour le succès de notre région, car il s'avère essentiel pour attirer les investisseurs et faciliter le commerce. Il est temps de prendre appui sur les réussites qu'il a connues ces dernières années et d'en faire un aéroport comme le mérite la région qu'il représente. Bathurst, porte d'accès au monde – encore plus près!

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

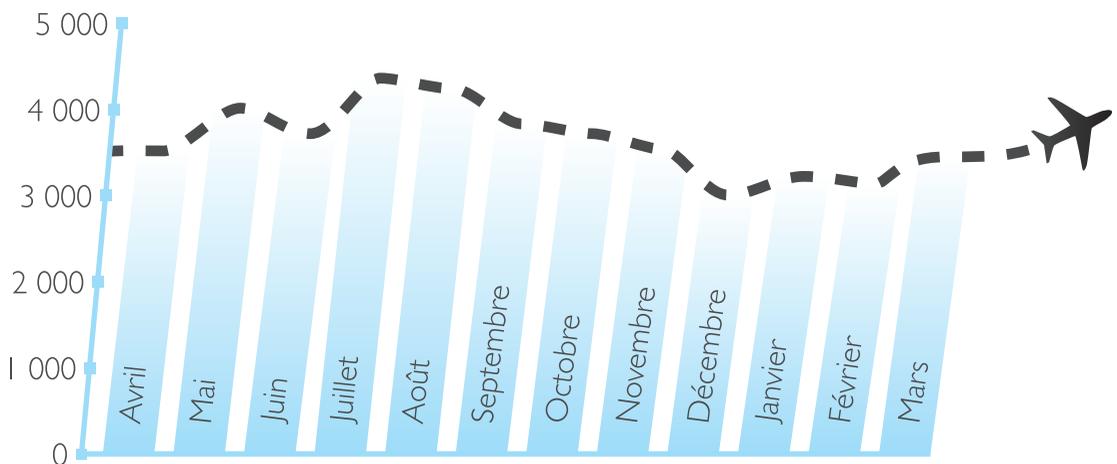
**Colin Brewster,**  
Président

**Jennifer Henry,**  
Directrice exécutive





### Statistiques sur les passagers ■ Du 1<sup>er</sup> avril 2012 au 31 mars 2013



# EXAMEN DU MARKETING ET DE L'EXPANSION DES AFFAIRES

## Service aérien

Air Canada continue d'offrir deux vols par jour vers Montréal. Nous reconnaissons la contribution qu'Air Canada, en tant que fournisseur de service de longue date de l'aéroport, a apportée à notre succès au fil des ans. En réponse à l'augmentation de la demande des passagers, Air Canada met en fonction son appareil de la série Dash 8-300 pendant les mois d'été, ce qui permet d'accueillir 13 passagers supplémentaires par vol. Plus de 43 500 passagers sont montés à bord d'un avion d'Air Canada à l'Aéroport régional de Bathurst au cours des douze derniers mois.

Pascan Aviation est entrée en service en novembre 2012 avec ses cinq vols par semaine vers Wabush. L'entreprise était impatiente de s'associer à l'Autorité aéroportuaire pour aider nos travailleurs qualifiés et nos entreprises à accéder à des possibilités d'emplois et à des marchés importants dans la région de Wabush et du Labrador. En mars 2013, le transporteur a ajouté trois nouvelles

destinations à son offre : Saint-Hubert, Québec et les Îles de la Madeleine. Depuis son entrée en service, plus de 800 passagers ont eu recours aux vols de Pascan Aviation.

Diverses autres entreprises offrant des services de vols nolisés privés et commerciaux passent aussi régulièrement par notre aéroport, les plus fréquentes étant : A.G. Aviation, Exact Air, Manan Air Services, Maritime Air Charter et Provincial Airlines. Nous les remercions de leur soutien continu.

## Marketing

L'Autorité aéroportuaire a collaboré étroitement avec DPG COMMUNICATION et Pascan Aviation en vue de mettre au point des outils pour promouvoir les nouveaux trajets aériens y étant offerts. La campagne « Encore plus près » a connu un succès retentissant et a aidé à solidifier le statut de l'Aéroport en tant qu'infrastructure essentielle à la diversité économique de notre région.







## EXAMEN DU FONCTIONNEMENT

### L'Autorité aéroportuaire a réussi à mener à bien les projets suivants :

**Étude d'impact sur l'environnement** – Ce projet a commencé à l'automne 2010 et fait partie du plan d'expansion de l'aéroport. Il a fallu un peu plus de deux ans pour mener l'étude à terme. En décembre 2012, l'Autorité aéroportuaire a reçu la confirmation du ministère de l'Environnement du Nouveau-Brunswick qu'elle répondait à toutes les obligations requises aux termes du processus d'étude d'impact sur l'environnement. Elle pourra donc aller de l'avant avec la phase de construction de son plan d'expansion de l'aéroport une fois qu'elle aura obtenu le financement nécessaire.

**Procédures RNAV (GPS) d'approche aux instruments par faible visibilité (LPV)** – Les procédures RNAV (GPS) d'approche aux instruments par faible visibilité (LPV) ont été mises en œuvre par Pryde Shropp McComb

Inc. pour le compte de l'Autorité aéroportuaire. La conception et la mise en œuvre ont été réalisées par NAV CANADA. En mars 2013, l'Autorité aéroportuaire a reçu la confirmation de NAV CANADA que la conception avait été approuvée. Cette nouvelle façon de faire permet aux appareils pourvus du bon équipement d'approcher la piste 100 pieds plus bas que les autres.

**Étude de la qualité de l'air** – À la suite d'un forum public tenu l'année précédente et à la demande de voisins de l'aéroport préoccupés, l'Autorité aéroportuaire a entrepris une étude destinée à mesurer l'incidence des activités de l'aéroport sur la qualité de l'air. Réalisée par Roy Consultants en août 2012, l'étude a mené à la conclusion que les activités de l'aéroport n'avaient pas une incidence importante sur la qualité de l'air dans la région environnante. Le rapport a été communiqué aux voisins préoccupés.

## DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

Aucune dépense en immobilisations importante n'a été engagée à l'exercice 2012-2013. Les dépenses suivantes ont toutefois été effectuées :

Serveur électronique :	12 995 \$
Construction d'un comptoir :	8 900 \$
<b>TOTAL :</b>	<b>21 895 \$</b>

# PRIORITÉS STRATÉGIQUES

L'Autorité aéroportuaire a établi comme priorités stratégiques principales pour le maintien de la croissance et du succès de l'Aéroport régional de Bathurst les éléments suivants :

## 1 EXPANSION DES AFFAIRES

**Objectif :** trouver et favoriser des occasions d'affaires, des stratégies de commercialisation et des possibilités d'aménagement du terrain.

## 2 RESSOURCES HUMAINES

**Objectif :** recruter et maintenir en poste les personnes compétentes afin d'assurer l'expansion de l'entreprise.

## 3 ACTIVITÉS ET ÉQUIPEMENT

**Objectif :** offrir des services aéroportuaires sûrs et fiables.

## 4 PARTENAIRES COMMUNAUTAIRES ET FINANCIERS

**Objectif :** maintenir la viabilité financière des services et une gestion rentable des ressources de l'entreprise.

**Objectif :** veiller à ce que l'entreprise soit bien intégrée et représentée dans la collectivité.



# GOUVERNANCE

**Le conseil d'administration se réunit cinq fois par année, alors que les comités se réunissent de manière continue. Les comités actuels du conseil sont :**

- Expansion des affaires
- Direction
- Finances et vérification
- Gouvernance
- Ressources humaines

Tous les comités jouent un rôle actif dans le fonctionnement de l'aéroport; par contre, le Comité de direction ne se réunit que quand il faut prendre des décisions urgentes entre les réunions régulières du conseil d'administration.

## Comité d'expansion des affaires

**Membres :** Francis Frenette (président)  
Yvon Arseneau  
Stephen Brunet  
Carole Caron  
Todd Morrison

Le Comité d'expansion des affaires s'est réuni à plusieurs reprises au cours de l'année en vue de discuter des sujets suivants : examen du plan d'expansion de l'aéroport et surtout des coûts associés à

l'expansion de l'aérogare; acquisition de terres; limites des circonscriptions; règlement de zonage aéroportuaire; options de financement pour le plan d'expansion de l'aéroport.

## Comité de direction

Le Comité de direction s'est réuni à deux reprises au cours de l'exercice financier pour discuter d'affaires urgentes entre les réunions du conseil.

## Comité des finances et de la vérification

**Membres :** Marc-André Godin (président)  
Yvon Arseneau  
Raoul Charest

Le Comité des finances et de la vérification s'est réuni plusieurs fois pendant l'exercice financier dans le but de formuler des recommandations au sujet du budget annuel, des ébauches d'états financiers vérifiés ainsi que des politiques sur l'investissement, sur les comptes d'intérêt/en souffrance, sur les immobilisations et sur les créances irrécouvrables.



## Comité de la gouvernance

**Membres :** Lorio Roy (président)  
Carole Caron  
Raoul Charest  
André Gozzo

Le Comité de la gouvernance s'est réuni en décembre 2012 pour formuler des recommandations sur les politiques suivantes : mandat du Comité des candidatures et du Comité d'expansion des affaires; approbation des vacances de la directrice générale; dons; relations entre le conseil et le personnel; membres retraités.

## Comité des ressources humaines

**Membres :** Yvon P. Arseneau (président)  
Marc-André Godin  
Lorio Roy

Le Comité des ressources humaines s'est réuni à différentes occasions pendant plusieurs mois pour discuter des sujets suivants et formuler des conseils et des recommandations connexes : conformité au *Code canadien du travail*; outils d'évaluation des employés pour tous les postes à l'aéroport (y compris celui de directeur général); élaboration d'un guide d'orientation de l'employé.



# GOUVERNANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le règlement administratif qui régit les activités générales de l'Autorité aéroportuaire du nord du Nouveau-Brunswick inc. (AANNB) décrit le processus de mise en candidature pour les nominations à son conseil d'administration. La plupart des administrateurs sont nommés par les administrations régionales locales et le gouvernement provincial; d'autres membres du conseil d'administration sont nommés par des organismes d'affaires ou de secteurs socioéconomiques tels que les chambres de commerce. Le conseil d'administration doit être représentatif de la collectivité et est composé de personnes ayant de l'expérience dans différents domaines. L'AANNB répond à cette exigence, comme on le constate d'après la liste des entités qui nomment les membres du conseil d'administration présentée dans ce rapport.

## Code de conduite des administrateurs

Tous les administrateurs de l'Autorité aéroportuaire doivent respecter un code de conduite et des règles en matière de conflit d'intérêts. Ces règles exigent que les membres du conseil d'administration évitent les situations de conflit d'intérêts et ne s'engagent pas dans de telles situations. Aucun cas de conflit d'intérêts n'a été porté à l'attention du conseil d'administration en 2012-2013.

## Entités chargées de la nomination

Les membres du conseil d'administration sont nommés par différentes entités qui représentent l'ensemble de la collectivité :

- Gouvernement fédéral  
*Un représentant*
- Gouvernement provincial  
*Un représentant*
- Municipalités de la région Chaleur  
*Trois représentants*
- Municipalités de la région de la Péninsule acadienne  
*Un représentant*
- Chambre de commerce du Grand Bathurst  
*Un représentant*
- Autorité aéroportuaire du nord du Nouveau-Brunswick Inc.  
*Quatre représentants*

Les représentants de chacun des groupes sont nommés pour des mandats de trois ans et ils peuvent siéger au conseil d'administration pendant un maximum de neuf ans. En plus de siéger aux réunions régulières, les membres du conseil d'administration siègent aux comités suivants :

- Comité d'expansion des affaires
- Comité de direction
- Comité des finances et de la vérification
- Comité de la gouvernance
- Comité des ressources humaines

## Comité de direction

Colin Brewster, président  
Raoul Charest, vice-président  
André Gozzo, secrétaire  
Marc-André Godin, trésorier

## Salaires et rémunération des membres de la haute direction et du conseil d'administration de 2012-2013 :

- La somme des salaires de l'équipe de la haute direction, composée de la directrice exécutive, du directeur de l'exploitation et du superviseur des activités, a été de 212 537,39 \$.
- La rémunération du conseil d'administration, qui prenait la forme d'indemnités journalières, a été de 6 750 \$.
- L'Autorité aéroportuaire doit rendre compte de tous les contrats dont la valeur dépasse 75 000 \$ qui n'ont pas été attribués selon un processus public d'appels d'offres concurrentiels. Aucun contrat de ce type n'a été conclu au cours de la période faisant l'objet du présent rapport.

## Bureaux de la société

Autorité aéroportuaire du nord  
du Nouveau-Brunswick ■ 2929, Route 180  
Tétagouche Sud (N.-B.) E2A 7B9

## Conseiller juridique

Robichaud, Thériault, Riordon et Arseneault  
Bureau 300 – 270, avenue Douglas  
Bathurst (N.-B.) E2A 1M9

## Vérificateurs

EPR – Bathurst/Péninsule ■ 1935, ave. St-Peter  
Bathurst, (N.-B.) E2A 7J5

## Services financiers et investissements

- Caisse populaire Chaleur  
1215, avenue St-Peter  
Bathurst (N.-B.) E2A 3A2
- Services financiers Dundee  
276, rue Marie ■ Beresford, (N.-B.) E8K 1P8

## Représentants des entités chargées de la nomination

### Au mois de juin 2013

- Gouvernement du Canada (1)  
*Carole Caron*
- Gouvernement du Nouveau-Brunswick (1)  
*Yvon P. Arseneau*
- Municipalités de la région Chaleur (3)  
*Stephen Brunet*  
*Raoul Charest*  
*Francis Frenette*
- Municipalités de la région de la Péninsule acadienne (1)  
*André Gozzo*
- Chambre de commerce du Grand Bathurst (1)  
*Yvon Arseneau*
- Autorité aéroportuaire du nord du Nouveau-Brunswick Inc. (4)  
*Colin Brewster*  
*Marc-André Godin*  
*Todd Morrison*  
*Lorio Roy*

# ÉTATS FINANCIERS



# TABLE DES MATIÈRES

<b>Rapport de l'auditeur indépendant</b>	18
--	----

## **Fonds d'administration**

Bilan	20
-------	----

État des revenus, dépenses et surplus	21
---------------------------------------	----

Annexe complémentaire des revenus	22
-----------------------------------	----

Annexe complémentaire des dépenses	23
------------------------------------	----

## **Fonds de capital**

Bilan	26
-------	----

État des dépenses et investissements en capital	27
---	----

État des financements de capital	28
----------------------------------	----

## **Fonds de réserve et de fiducie**

Bilan	29
-------	----

État des revenus et des dépenses	30
----------------------------------	----

<b>Bilan combiné</b>	31
----------------------	----

<b>Notes complémentaires aux états financiers</b>	32
---	----



COMPTABLES  
GÉNÉRAUX ACCRÉDITÉS  
CERTIFIED GENERAL  
ACCOUNTANTS

## BATHURST

1935, avo St. Peter Avenue  
Suite 100  
Bathurst, NB E2A 7J5

Tél. / Tel.: (506) 548-1984  
Télex. / Fax: (506) 548-0904

epbath@oprathurst.ca  
www.opr.ca

## PÉNINSULE

445, boul. St-Pierre Ouest  
Local 13  
Caraquet, NB E1W 1B2

Tél. / Tel.: (506) 727-2010  
Télex. / Fax: (506) 727-2089

eppeninsule@oprathurst.ca  
www.opr.ca

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au Conseil d'administration de l'Autorité Aéroportuaire du Nord du Nouveau-Brunswick Inc./Northern New Brunswick Airport Authority Inc.,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Autorité Aéroportuaire du Nord du Nouveau-Brunswick Inc./Northern New Brunswick Airport Authority Inc., qui comprennent les bilans du fonds d'administration, de réserve et de fiducie et de capital au 31 mars 2013, et les états des revenus, dépenses et surplus du fonds d'administration et de réserve et de fiducie, ainsi que l'état des dépenses et investissements en immobilisations et des financements du fonds de capital pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus pour les municipalités du Nouveau-Brunswick par le ministère des Gouvernements locaux en conformité avec la Loi des municipalités, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Fondement de l'opinion avec réserve*

N'ayant pas eu le mandat d'effectuer un audit des inventaires, nous n'avons pas assisté au dénombrement des inventaires de fermeture et nous n'avons pu contrôler les quantités en inventaire par d'autres moyens. Puisque les inventaires sont l'un des éléments qui servent à établir les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie, nous n'avons pu déterminer si certains redressements de l'excédent des revenus sur les dépenses, de l'actif et des flux de trésorerie provenant de l'exploitation auraient été nécessaires.

Comme c'est le cas de nombreux organismes sans but lucratif, l'Autorité tire des revenus de stationnement pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre audit de ces revenus s'est limité aux montants comptabilisés dans les registres de l'Autorité et nous n'avons pas été en mesure de déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants reçus, de l'excédent des revenus sur les dépenses, l'actif et du surplus.

*Opinion avec réserve*

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe "Fondement de l'opinion avec réserve", les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de l'Autorité Aéroportuaire du Nord du Nouveau-Brunswick Inc./Northern New Brunswick Airport Authority Inc. au 31 mars 2013, ainsi que les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus pour les municipalités du Nouveau-Brunswick par le ministère des Gouvernements locaux en conformité avec la Loi des municipalités..

*EPR - Bathurst / Péninsule*

**EPR - BATHURST / PÉNINSULE  
COMPTABLES GÉNÉRAUX ACCRÉDITÉS**

Bathurst, Nouveau-Brunswick  
Le 29 avril 2013

**AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.**  
**NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.**  
**BILAN - FONDS D'ADMINISTRATION**  
**AU 31 MARS 2013**

	2013	2012
<b>ACTIFS</b>		
<b>ACTIFS À COURT TERME</b>		
Encaisse	125 506 \$	2 619 \$
Débiteurs	226 362	209 845
Sommes à recevoir des agences gouvernementales	-	30 787
À recevoir du Fonds de capital	16 026	16 026
Inventaire	63 626	74 106
Frais payés d'avance	14 272	14 272
	445 792	347 655
<b>INVESTISSEMENTS, (note 3)</b>	<b>2 576</b>	<b>4 240</b>
	<b>448 368 \$</b>	<b>351 895 \$</b>
<b>PASSIFS ET SURPLUS</b>		
<b>PASSIFS À COURT TERME</b>		
Emprunt à demande (note 5)	-	25 497 \$
Créditeurs et charges à payer	216 604	133 012
Sommes à payer à des agences gouvernementales	22 211	-
À payer au Fonds de capital	51 201	47 536
Revenus reportés	1 091	6 169
	291 107	212 216
<b>SURPLUS</b>		
Solde, début de l'exercice	139 680	239 676
Excédent des revenus (dépenses) sur les dépenses (revenus)	92 746	64 515
Déficit (Surplus) de l'avant-dernier exercice	(75 165)	(164 512)
	157 261	139 679
	<b>448 368 \$</b>	<b>351 895 \$</b>

APPROUVÉ PAR :

Directeur

Directeur :

The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

ER

**AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.**  
**NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.**  
**ÉTAT DES REVENUS, DÉPENSES ET SURPLUS**  
**FONDS D'ADMINISTRATION**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2013**

	<b>Budget</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
<b>REVENUS</b>			
Locations (page 4)	98 500 \$	101 164 \$	100 001 \$
Frais d'usagers (page 4)	1 732 200	2 182 316	1 824 673
Divers	10 360	8 159	7 674
Transfert du Fonds de réserve et de fiducie	-	8 900	-
Surplus de l'avant-dernier exercice	131 326	75 165	164 512
	<b>1 972 386</b>	<b>2 375 704</b>	<b>2 096 860</b>
<b>DÉPENSES</b>			
Administration (page 5)	485 556	514 879	520 363
Système pétrolier (page 5)	392 200	855 433	616 798
Garage (page 5)	14 640	15 036	13 993
Opérations (page 5)	180 293	189 724	184 317
Service de bagages (page 6)	98 652	108 421	83 459
Piste et terrains (page 6)	50 533	25 057	60 510
Sécurité (page 6)	52 341	35 031	34 519
Déneigement (page 6)	152 266	195 986	155 024
Aérogare (page 6)	45 600	39 666	65 698
Autres (page 7)	36 000	45 983	8 006
Services financiers (page 7)	464 305	257 742	289 658
	<b>1 972 386</b>	<b>2 282 958</b>	<b>2 032 345</b>
<b>EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES</b>	<b>- \$</b>	<b>92 746 \$</b>	<b>64 515 \$</b>

The accompanying notes are an integral part of these financial statements.



**AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.**  
**NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.**  
**ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES REVENUS - FONDS D'ADMINISTRATION**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2013**

	<b>Budget</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
<b>LOCATIONS</b>			
Espace publicitaire	3 500 \$	5 190 \$	5 430 \$
Bails de terrain	5 000	9 788	6 911
Location de bureau	90 000	86 186	87 660
	<b>98 500 \$</b>	<b>101 164 \$</b>	<b>100 001 \$</b>
<b>FRAIS D'USAGERS</b>			
Frais d'opération de l'aéroport	850 000 \$	876 820 \$	863 880 \$
Stationnement	142 200	84 391	50 531
Vente de combustible	530 000	954 980	662 236
Service aux avions	60 000	66 806	56 574
Frais pour l'usage de l'aérogare	150 000	199 319	191 452
	<b>1 732 200 \$</b>	<b>2 182 316 \$</b>	<b>1 824 673 \$</b>

The accompanying notes are an integral part of these financial statements.



**AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.**  
**NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.**  
**ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES - FONDS D'ADMINISTRATION**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2013**

	<b>Budget</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
<b>ADMINISTRATION</b>			
Publicité	45 000 \$	63 904 \$	65 719 \$
Frais AIF	25 500	24 514	25 916
Assurance	25 000	12 352	18 015
Divers	22 020	11 751	12 507
Fourniture de bureau et papeterie	20 000	16 085	14 864
Autres	10 000	6 750	2 850
Honoraires professionnels	28 000	31 583	67 512
Taxes et permis	5 000	6 009	5 394
Télécommunications	13 020	14 584	15 114
Réunions et déplacements	25 000	15 376	13 301
Salaires et avantages sociaux	267 016	311 971	279 171
	<b>485 556 \$</b>	<b>514 879 \$</b>	<b>520 363 \$</b>
<b>SYSTÈME PÉTROLIER</b>			
Pétrole en vrac	375 000 \$	834 650 \$	591 104 \$
Assurance	7 000	13 636	9 283
Entretien et réparation	10 200	7 147	16 411
	<b>392 200 \$</b>	<b>855 433 \$</b>	<b>616 798 \$</b>
<b>GARAGE</b>			
Divers	3 000	1 279	1 710
Entretien et réparation	5 400	8 209	7 830
Électricité	6 240	5 548	4 453
	<b>14 640 \$</b>	<b>15 036 \$</b>	<b>13 993 \$</b>
<b>OPÉRATIONS</b>			
Salaires et avantages sociaux	<b>180 293 \$</b>	<b>189 724 \$</b>	<b>184 317 \$</b>

The accompanying notes are an integral part of these financial statements.



**AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.**  
**NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.**  
**ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES - FONDS D'ADMINISTRATION**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2013**

	<b>Budget</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
<b>SERVICE DE BAGAGES</b>			
Divers	5 000 \$	6 170 \$	1 788 \$
Salaires et avantages sociaux	93 652	102 251	81 671
	<b>98 652 \$</b>	<b>108 421 \$</b>	<b>83 459 \$</b>
<b>PISTE ET TERRAINS</b>			
Entretien et réparation	44 533 \$	19 889 \$	55 203 \$
Dépenses de véhicules	6 000	5 168	5 307
	<b>50 533 \$</b>	<b>25 057 \$</b>	<b>60 510 \$</b>
<b>SÉCURITÉ</b>			
Salaires et avantages sociaux	52 341 \$	35 031 \$	34 519 \$
<b>DÉNEIGEMENT</b>			
Entretien et réparation	60 000 \$	80 299 \$	75 178 \$
Déblaiement de neige et de glace	30 000	28 541	27 370
Salaires et avantages sociaux	62 266	87 146	52 476
	<b>152 266 \$</b>	<b>195 986 \$</b>	<b>155 024 \$</b>
<b>AÉROGARE</b>			
Électricité	18 000 \$	23 331 \$	23 163 \$
Entretien et réparation	15 000	4 239	29 368
Fournitures	12 600	12 096	13 167
	<b>45 600 \$</b>	<b>39 666 \$</b>	<b>65 698 \$</b>

The accompanying notes are an integral part of these financial statements.



**AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.**  
**NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.**  
**ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES - FONDS D'ADMINISTRATION**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2013**

	<b>Budget</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
<b>AUTRE</b>			
Phare non directionnel	6 000 \$	3 181 \$	3 311 \$
Projets spéciaux	30 000	42 802	4 695
	<b>36 000 \$</b>	<b>45 983 \$</b>	<b>8 006 \$</b>
<b>SERVICES FINANCIERS</b>			
Dépenses en immobilisations corporelles	-	21 895 \$	41 743 \$
Intérêts et frais bancaires	3 600	8 500	6 063
Intérêts sur la dette à long terme	3 600	25 564	12 042
Intérêts sur la dette à court terme	-	75	77
Remboursement de la dette à long terme	257 000	101 708	29 733
Transfert au Fonds de réserve et de fiducie	200 105	100 000	200 000
	<b>464 305 \$</b>	<b>257 742 \$</b>	<b>289 658 \$</b>

The accompanying notes are an integral part of these financial statements.



**AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.**  
**NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.**  
**BILAN - FONDS DE CAPITAL**  
**AU 31 MARS 2013**

	2013	2012
<b>ACTIFS</b>		
<b>ACTIFS À COURT TERME</b>		
Sommes à recevoir du Fonds d'administration	51 201 \$	47 535 \$
	51 201	47 535
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 4)</b>	<b>1 317 095</b>	<b>1 396 084</b>
	<b>1 368 296 \$</b>	<b>1 443 619 \$</b>
<b>PASSIFS ET SOLDE DE FONDS</b>		
<b>PASSIFS À COURT TERME</b>		
Sommes à payer au Fonds d'administration	16 026 \$	16 026 \$
Dette échéant au cours du prochain exercice	44 345	45 367
	60 371	61 393
<b>DETTE À LONG TERME (Note 6)</b>	<b>291 703</b>	<b>388 723</b>
	<b>352 074</b>	<b>450 116</b>
<b>SOLDE DE FONDS</b>		
<b>INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Page 9)</b>	<b>1 016 222</b>	<b>993 503</b>
	<b>1 368 296 \$</b>	<b>1 443 619 \$</b>

APPROUVÉ PAR :

Directeur :

Directeur :

The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

ER

**AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.**  
**NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.**  
**ÉTAT DES DÉPENSES ET INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2013**

	2013	2012
Dépenses		
Amortissement	100 884 \$	91 720 \$
<b>Excédent des dépenses sur les revenus</b>	<b>100 884 \$</b>	<b>91 720 \$</b>
Investissement en immobilisations corporelles		
Solde, au début de l'exercice	993 503 \$	1 013 747 \$
Ajouter :		
Dépenses en capital	21 895	41 743
Remboursement de la dette à long terme	101 708	29 733
	1 117 106	1 085 223
Déduire :		
Excédent des dépenses sur les revenus	100 884	91 720
<b>SOLDE, à la fin de l'exercice</b>	<b>1 016 222 \$</b>	<b>993 503 \$</b>

The accompanying notes are an integral part of these financial statements.



**AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.**  
**NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.**  
**ÉTAT DES FINANCEMENTS DE CAPITAL**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2013**

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
<b>PROVENANCE</b>		
Produit du prêt à long terme	-	\$ 448 234 \$
Transfert du Fonds d'administration		
Immobilisations corporelles	21 895	41 743
Remboursement de la dette à long terme	101 708	29 733
	<b>123 603 \$</b>	<b>519 710 \$</b>
<b>AFFECTATION</b>		
Sommes à recevoir du Fonds d'administration	-	\$ 46 960 \$
Achats d'immobilisations corporelles	21 895	443 017
Remboursement de la dette à long terme	101 708	29 733
	<b>123 603 \$</b>	<b>519 710 \$</b>

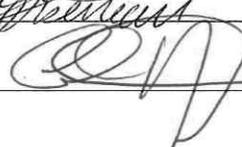
The accompanying notes are an integral part of these financial statements.



**AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.  
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.  
 BILAN - FONDS DE RÉSERVE ET DE FIDUCIE  
 AU 31 MARS 2013**

	2013	2012
<b>ACTIFS</b>		
Encaisse	605 010 \$	496 454 \$
<b>RÉSERVE</b>		
Fonds de réserve - Opération (page 12)	28 413 \$	28 413 \$
Fonds de réserve - Capital (page 12)	576 597	468 041
	<b>605 010 \$</b>	<b>496 454 \$</b>

APPROUVÉ PAR :

Directeur:  \_\_\_\_\_  
 Directeur :  \_\_\_\_\_

The accompanying notes are an integral part of these financial statements.



**AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.**  
**NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.**  
**ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES - FONDS DE RÉSERVE ET DE FIDUCIE**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2013**

	Fonds de réserve		2013	2012
	Opération	Capital		
Solde, au début de l'exercice	28 413 \$	468 041 \$	496 454 \$	292 976 \$
Revenus :				
Intérêts	-	17 456	17 456	3 478
Transfert du Fonds d'administration	-	100 000	100 000	200 000
	28 413	585 497	613 910	496 454
Dépenses :				
Transfert au Fonds d'administration	-	8 900	8 900	-
Solde, à la fin de l'exercice	28 413 \$	576 597 \$	605 010 \$	496 454 \$

The accompanying notes are an integral part of these financial statements.



**AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.  
NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.  
BILAN COMBINÉ  
AU 31 MARS 2013**

	2013	2012
<b>ACTIFS</b>		
<b>ACTIFS À COURT TERME</b>		
Encaisse	730 516 \$	499 073 \$
Débiteurs	226 362	209 845
Sommes à recevoir des agences gouvernementales	-	30 787
Inventaire	63 626	74 106
Frais payés d'avance	14 272	14 272
	1 034 776	828 083
INVESTISSEMENT (note 3)	2 576	4 240
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	1 317 095	1 396 084
	<b>2 354 447 \$</b>	<b>2 228 407 \$</b>
<b>PASSIFS ET SURPLUS</b>		
<b>PASSIFS À COURT TERME</b>		
Emprunt à demande (note 5)	-	25 497 \$
Créditeurs et charges à payer	216 604	133 015
Sommes à payer à des agences gouvernementales	22 211	-
Revenus reportés	1 091	6 169
Dettes échéant au cours du prochain exercice	44 345	45 367
	284 251	210 048
DETTE À LONG TERME (note 6)	291 703	388 723
	575 954	598 771
<b>SURPLUS</b>		
Investissement en immobilisations corporelles (page 8)	1 016 222	993 503
Surplus (page 2)	157 261	139 679
Fonds de réserve et de fiducie (page 11)	605 010	496 454
	1 778 493	1 629 636
	<b>2 354 447 \$</b>	<b>2 228 407 \$</b>

APPROUVÉ PAR :

Directeur

Directeur :

The accompanying notes are an integral part of these financial statements.



**AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.  
NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.  
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**

---

## 1. NATURE DES OPÉRATIONS

L'autorité coordonne les activités de l'aéroport régional de Bathurst, Nouveau-Brunswick. L'autorité est un organisme sans but lucratif et est exonéré d'impôt sur le revenu en vertu de la *Loi sur l'impôt*.

## 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

L'Autorité Aéroportuaire du Nord du Nouveau-Brunswick Inc./Northern New Brunswick Airport Authority Inc. applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

### a) Constatation des produits

Les revenus d'exploitation sont comptabilisés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice et sont constatés lorsqu'ils sont gagnés, c'est-à-dire lorsque :

- Les services sont fournis ou les produits sont livrés aux clients.
- Il y a une preuve évidente de l'existence d'un arrangement.
- Les montants sont fixes ou peuvent être déterminés.
- Notre capacité de recouvrer les montants est raisonnablement assurée.

### b) Stock

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

### c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût dans le fonds de capital. Les immobilisations corporelles sont amorties en utilisant des méthodes qui réduiront le coût original des immobilisations corporelles à leurs valeurs résiduelles basées sur leur durée de vie utilisant les taux suivants :

Bâtiments	4 - 10 %	Dégressif
Équipement et machinerie	10 - 55 %	Dégressif
Matériel roulant	30 %	Dégressif
Stationnement	8 %	Dégressif
Amélioration de la piste	8 %	Dégressif
Équipement de navigation pour la piste d'atterrissage	20 %	Dégressif
Équipement de déneigement	20 - 30 %	Dégressif

L'amortissement des immobilisations corporelles est comptabilisé dans le fonds de capital. Les subventions reçues sont amorties en utilisant les mêmes taux que ceux des immobilisations corporelles s'y rapportant.

Seulement la moitié du taux est imputée sur les additions de l'exercice.

**AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.  
NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.  
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**

---

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

**d) Surplus / Déficit**

L'autorité a adopté comme politique de budgéter dans les opérations de l'année courante tout surplus ou déficit de l'avant-dernier exercice.

**e) Espèces et quasi-espèces**

La politique de l'association consiste à présenter dans les espèces et quasi-espèces les soldes bancaires incluant les découverts bancaires et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les emprunts bancaires sont considérés comme des activités de financement.

**f) Prévision comptable**

La présentation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants et les notes aux états financiers. Ces estimations et hypothèses sont basées par la direction avec la meilleure de leurs connaissances des faits actuels et des actions futures de l'association. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

**g) Régime de retraite**

Les employés font partie d'un plan de pension à contributions déterminées pour lequel la responsabilité de l'autorité se limite à 4 % du gain ouvrant droit à une pension.

**h) Instruments financiers**

Les instruments financiers comprennent les espèces et les quasi-espèces, les débiteurs, les frais payés d'avance, les créiteurs et charges à payer et les frais courus. En raison de leur échéance à court terme, tous les instruments financiers sont reportés à des montants correspondants approximativement à leur juste valeur.

**i) Objectifs de la gestion du risque financier et politiques**

Les politiques relatives à la gestion du risque font partie de la gestion globale des activités de l'entité, à l'instar des autres organismes sans but lucratif. La participation directe de l'autorité dans les activités quotidiennes contribue à déterminer les risques et les variations dans les attentes, ce qui entraîne des changements dans les activités de gestion du risque, dans les exigences et dans les actions. L'autorité ne prend pas part à des opérations de couverture afin de gérer le risque. Dans le cadre de la gestion globale des activités de l'autorité, la direction envisage d'éviter toute concentration indue des risques et pour ce faire, adopte des politiques de crédit et d'investissement adéquates afin de gérer l'exposition de l'organisme.

**AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.**  
**NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**

**3. INVESTISSEMENT**

	2013	2012
Gestion Ace Aviation Inc., à la juste valeur marchande	2 576 \$	4 240 \$

Le coût au 31 mars 2013 était 4 240 \$.

**4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	2013	2012		2013	2012
	Coût	Amortissement accumulé	Valeur nette comptable	Valeur nette comptable	
Terrain	263 262 \$	-	263 262 \$	263 262 \$	
Bâtiment - Administration	135 458	26 284	109 174	113 723	
Bâtiment - Transport aérien	670 898	320 812	350 086	355 587	
Bâtiment - Déneigement	228 862	134 109	94 753	100 445	
Équipement et machinerie	416 307	349 815	66 492	69 400	
Matériel roulant	24 253	15 732	8 521	12 173	
Stationnement	526 364	111 051	415 313	451 427	
Amélioration de la piste	1 662 589	311 662	1 350 927	1 468 399	
Équipement de navigation pour la piste d'atterrissage	2 402 155	2 245 729	156 426	195 533	
Équipement de déneigement	1 098 845	969 799	129 046	161 307	
	7 428 993	4 484 993	2 944 000	3 191 256	
Moins subventions :					
Bâtiment - Administration	66 035	13 269	52 766	54 965	
Bâtiment - Transport aérien	43 723	8 785	34 938	36 393	
Équipement et machinerie	38 994	28 877	10 117	12 719	
Amélioration de la piste	1 662 589	311 662	1 350 927	1 468 399	
Équipement de navigation pour la piste d'atterrissage	171 300	72 631	98 669	123 336	
Équipement de déneigement	138 000	58 512	79 488	99 360	
	2 120 641	493 736	1 626 905	1 795 172	
	<b>5 308 352 \$</b>	<b>3 991 257 \$</b>	<b>1 317 095 \$</b>	<b>1 396 084 \$</b>	

**AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.  
NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.  
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**

**5. DÉCOUVERT BANCAIRE**

	2013	2012
Emprunt à demande	-	\$ 25 497 \$

L'autorité a une marge de crédit autorisée d'un montant de 150 000 \$, portant un taux d'intérêt préférentiel plus 0,75 % et garantie par un contrat de sureté sur les actifs de l'aéroport.

**6. DETTE À LONG TERME**

	2013	2012
Emprunt bancaire à la Caisse Populaire, remboursable par versements mensuels égaux de 661 \$ incluant les intérêts à un taux de 8,49 %, garanti par un véhicule ayant une valeur comptable nette de 8 475 \$, échéant en mai 2013.	1 048 \$	8 724 \$
Prêt à terme de la Caisse Populaire, remboursable par versements mensuel égaux de 5 454 \$, incluant les intérêts à un taux de 6,75 %, garanti par une hypothèque sur les batiments ainsi que l'allocation de la police d'assurance sur les bâtiments avec la Caisse Populaire Chaleur, échéant en 2021	335 000	425 366
	336 048	434 090
Dette échéant au cours du prochain exercice	44 345	45 367
	<b>291 703 \$</b>	<b>388 723 \$</b>

Les versements exigibles à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2014	44 345 \$
2015	47 274 \$
2016	50 565 \$
2017	54 086 \$
2018	57 852 \$

**7. ENGAGEMENT**

En date du 31 mars 2013, l'autorité s'était engagée dans un contrat de location d'équipement pour un montant totalisant 9 834 \$ au cours des quatre prochains exercices.

**AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.  
NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.  
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**

---

#### **8. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE**

L'autorité reçoit la majorité de ses revenus de Air Canada. La continuité des opérations de l'aéroport dépend de la continuité de ce transporteur.

#### **9. GESTION DE L'ACTIF NET**

En matière de gestion de son actif net, l'objectif de l'Autorité Aéroportuaire du Nord du Nouveau-Brunswick Inc./Northern New Brunswick Airport Authority Inc. est de poursuivre ses activités de manière durable tout en remplissant son mandat général. Il atteint son objectif en effectuant une gestion quotidienne rigoureuse de son flux de trésorerie et en surveillant régulièrement les recettes et les dépenses par rapport à ses budgets de fonctionnement et d'immobilisations annuels. Au besoin, l'Autorité Aéroportuaire du Nord du Nouveau-Brunswick Inc./Northern New Brunswick Airport Authority Inc. intervient rapidement pour générer des recettes supplémentaires lorsque celles-ci ne respectent pas son budget et pour réduire les dépenses ou limiter des programmes lorsqu'il est impossible de trouver d'autres sources de revenus.

#### **10. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT**

Les chiffres de l'exercice 2012 ont été audités par un autre auditeur. Certaines données comparatives ont été modifiées pour s'adapter à la présentation de l'exercice courant.



# RETROUVEZ-NOUS EN LIGNE :

Sur notre site Web



ou sur Facebook





2929, Route 180  
Tetagouche Sud ■ NB E2A 7B9  
 506 549-5050 ■  506 549-5051  
[www.airbathurst.com](http://www.airbathurst.com)



L' Autorité aéroportuaire  
du nord du **Nouveau-Brunswick** inc.

Northern **New Brunswick**  
Airport Authority Inc.